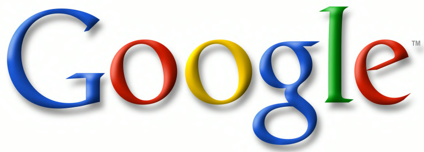




PROSPECTUS.

DOCTRINE

DE

L'HUMANITÉ,

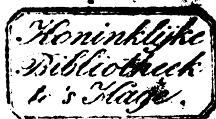
Solution pacifique du problème

DU PROLÉTARIAT.

Il y a cinq ans, en terminant notre *Discours aux Politiques* dans la *Revue Indépendante*, nous caractérisions en ces termes le mal causé par l'absence d'une véritable SCIENCE POLITIQUE :

La science politique est encore dans l'enfance. Nos luttes ténébreuses et notre anarchie profonde d'aujourd'hui, comme nos révolutions depuis cinquante ans, le prouvent, au surplus, de la façon la plus évidente.

Il n'y a pas cinquante ans que la machine à vapeur est inventée ; mais, dès le jour de son invention, tous les mécaniciens se sont accordés sur les pièces qui composent cette machine, sur leur rôle, sur leur proportion; ils ne diffèrent même pas sur les perfectionnements à découvrir. C'est que la mécanique est une science, et que l'art du constructeur de machines est fondé sur cette science. Mais il n'en est pas de même pour la machine sociale. Pas de



principe, pas de science qui serve de guide et de règle aux constructeurs de machines politiques, et à tous ceux qui s'érigent au sein de la société en tuteurs de cette société, sous les noms divers de rois ou d'empereurs, de princes, de ministres, de sénateurs, de représentants de la nation nommés par elle, et enfin de journalistes ne relevant que de leur pensée.

Cette nombreuse cohorte de mécaniciens politiques se divise à l'infini : *tot capita, tot sensus.* La plupart, il est vrai, au lieu d'idées, n'ont pour se diriger que leurs passions et leurs intérêts privés; mais les plus théoriciens même et les plus désintéressés manquent d'un principe. Vainement donc le soin des destinées sociales leur est confié : ils sont, comme dit Homère, les pasteurs du peuple; mais, suivant le mot de l'Evangile, ce sont des aveugles qui conduisent d'autres aveugles.

J'appelle science politique une science véritable, fondée sur la nature des choses, c'est-à-dire sur la nature de l'homme. Cette science n'existe pas. Son principe n'existe pas, ou du moins n'est pas encore clairement révélé aux intelligences.

Si cette science existait, si son principe fondamental était connu, nos gouvernants et nos publicistes ne travailleraient pas empiriquement comme ils font depuis cinquante ans; ils invoqueraient cette science, ils s'accorderaient sur ce principe.

Nous avons eu depuis ces cinquante ans sept Constitutions principales, sans compter un million de lois de détail. Pourquoi toutes ces Constitutions sont-elles à l'antipode les unes des autres, sinon parce que la politique ne reconnaît pas encore un principe?

Nous avons eu depuis ces cinquante ans et nous avons encore la lutte incessante des factions. Pourquoi cette lutte, sinon parce qu'il n'existe aucun critérium de certitude dans l'art de la politique?

La politique est l'organisation des divers pouvoirs généraux de la société : c'est donc un art, et cet art doit relever de quelque principe certain. Mais il faut bien, je le répète, que ce principe n'ait pas encore été clairement révélé, puisque tous nos législateurs et tous nos écrivains politiques en sont encore au tâtonnement et à l'empirisme.

Ils ne s'accordent qu'au point de départ et sur l'énoncé du problème; tous reconnaissent que la science ou l'art politique a pour objet de déterminer quels sont les pouvoirs généraux nécessaires à l'existence d'une société, et comment ces pouvoirs doivent être organisés pour remplir le mieux possible les fonctions qui leur sont inhérentes.

Voilà, en effet, le problème : mais où est sa solution? Est-elle dans la Constitution de 91, ou dans celle de 93, ou dans celle de l'an III, ou dans celle de l'an VIII, ou dans les Constitutions de l'Empire, ou dans les élucubrations de Sieyès, ou dans la Charte anglaise de Louis XVIII, ou dans la nouvelle édition très peu corrigée donnée de cette Charte en 1830? L'opposition radicale de toutes ces Constitutions entre elles, et la lutte de tous les partis qui s'y rattachent, prouvent non seulement que le problème n'est pas résolu, mais que le principe nécessaire pour le résoudre n'est pas connu.

Il faut donc en convenir, quelque étrange que cette idée paraisse au premier abord, tous les artistes en législation, tous les constructeurs de machines politiques, et avec eux tous les publicistes, tous les écrivains politiques, tous les journalistes qui depuis la Révolution ont parlé, écrit, légiféré sur la politique, ont parlé, écrit, légiféré, sans avoir un principe, un axiome fondamental dans cet art de la politique.

Oser dire cela, est-ce nous montrer irrévérencieux à l'égard de tant de nobles intelligences et de cœurs généreux qui ont servi la France depuis la Révolution?

Non, pas plus que ce n'est manquer de respect aux politiques qui ont dirigé la monarchie française avant cette Révolution, ou en général à tous les politiques dont l'histoire fait mention.

Il y a des sciences qui ne sont que d'hier; la philosophie de l'histoire n'est que d'hier : pourquoi la philosophie de la politique ne serait-elle pas de demain?

Mais Platon, direz-vous, mais Aristote?

Aristote a écrit pour contredire Platon. Avez-vous accordé Platon et Aristote? Le procès n'est pas jugé entre ces deux grands maîtres de la politique. Donc la science dont je parle n'existe pas.

D'autres objecteront Montesquieu. Mais d'autres, à

l'instant, objecteront Rousseau; et, puisque Rousseau nie Montesquieu, j'en resterai plus ferme dans mon avis que la science politique est encore un *ignotum.*

Tout le monde sait que le chapitre *de la Constitution d'Angleterre* est le point culminant de la politique de Montesquieu, et qu'il n'a écrit en quelque sorte l'*Esprit des Lois* que pour ce chapitre. Il s'est étudié à y résumer ce qu'il regardait comme des principes, et il a employé tout son art à faire illusion au lecteur. Vous croyez lire un axiome métaphysique sur la politique, et la phrase suivante vous montre que c'est de l'Angleterre qu'il s'agit. L'Angleterre est ainsi l'absolu, le beau et le bon absolu, pour Montesquieu. Or, je le demande, n'est-ce pas une immoralité monstrueuse que l'apologie du fait et du privilége étalée dans ce chapitre! Malgré tous ses efforts, Montesquieu ne parvint pas à déduire de l'étude comparée des législations, et en particulier de l'étude des deux monarchies française et anglaise, un véritable principe. L'œuvre de Montesquieu est empirique; c'est une ébauche, un tâtonnement pour s'élever à une science métaphysique de la politique. Mais cette science métaphysique de la politique, Montesquieu ne l'a pas atteinte.

Rousseau non plus. Rousseau opposa à la monarchie et à l'aristocratie de Montesquieu la république et la souveraineté populaire. Mais Rousseau a-t-il, plus que Montesquieu, une science véritable, j'entends une science basée sur la nature humaine et concluant de cette nature humaine à l'art de la politique? Rousseau a-t-il émis un véritable principe d'organisation politique? La souveraineté du peuple est une vérité, sans doute; mais Rousseau lui-même appelle et demande une science pour organiser cette vérité, pour la réaliser; son *Contrat Social* se résume dans cet aphorisme: « La souveraineté du peuple existera; le peuple sera en effet le vrai souverain, le souverain légitime, quand la science humaine aura donné à cette souveraineté le souffle de l'existence: jusque là ce n'est qu'un projet. » Le peuple souverain (ce sont les paroles mêmes de Rousseau) n'est que « l'ouvrier qui monte et fait marcher la machine; » mais il faut, suivant Rousseau, et selon le bon sens, que cette machine ait été préalablement inventée. Or, Rousseau, de son aveu, n'a pas inventé cette

machine. Il n'a donc tracé que les prolégomènes de la législation.

Existe-t-il d'autres théoriciens politiques qui aient effacé Montesquieu et Rousseau? Non, nous en sommes encore à Montesquieu et à Rousseau; nous en sommes encore aux prolégomènes. Nous en sommes encore à trois mots: *monarchie* (la monarchie française de Montesquieu), *aristocratie* (la monarchie anglaise de ce même Montesquieu), et enfin *république* (la démocratie de Rousseau). Ce sont là trois aspirations diverses qui peuvent donner lieu à trois factions dans l'Etat; mais ce n'est pas un principe, ce n'est pas une idée, ce n'est pas une science.

Tels donc que Montesquieu et Rousseau ont laissé nos pères, tels nous sommes.

La première chose pour sortir, s'il est possible, de notre ignorance, c'est de la reconnaître.

L'intervalle entre l'*Esprit des Lois* ou le *Contrat Social* et l'époque où nous vivons a été rempli par des tâtonnements.

La nature produit de l'or; les alchimistes s'essayent à en faire, mais, faute d'une science véritable, ils échouent. La Monarchie française s'était formée naturellement et par la lente succession des siècles; mais voilà qu'après avoir parcouru toutes les phases de sa vie, cette monarchie tombe comme un grand chêne déraciné par la vieillesse et le temps, plus encore que par la cognée des hommes. Il s'agissait de reconstruire, c'est-à-dire de créer. Il fallait un principe; malheureusement on n'avait pas ce principe. La science qui aurait permis cette création si nécessaire n'existait pas; la création fut impossible.

Je le demande, si dès 1789 cette science eût été connue, l'Assemblée Constituante n'aurait-elle pas, à la lumière de cette science, organisé la nation qui lui remit si libéralement ses destinées? Mais on chercherait vainement un principe, une science, dans les travaux de la Constituante. On ne trouve pas d'autre science politique dans ses comités de constitution et de législation que les lueurs vagues et incertaines aperçues par Montesquieu un demi-siècle auparavant. Aussi que produisit, à la piste de Montesquieu, l'Assemblée Constituante? Après s'être longtemps divisée en deux camps, correspondant aux deux

modèles vantés par Montesquieu, la Monarchie française et la Monarchie anglaise, elle arriva, par compromis autant que par hasard, à une Monarchie de nouvelle invention qui n'avait la vitalité ni de l'un ni de l'autre de ces modèles, ou plutôt qui n'était pas viable, et qui ne vécut pas. En un mot, elle enfanta une chimère, une impossibilité. Certes, je ne veux pas dire que l'Assemblée Constituante n'ait pas fait d'excellentes lois pour la destruction du passé. Je dis seulement qu'elle construisit en aveugle l'édifice politique qu'on appelle sa Constitution. Je dis qu'elle n'avait pas un principe vraiment scientifique pour la diriger dans cette œuvre. Et la preuve, c'est que, si elle avait eu un pareil principe, ce principe aurait subsisté et subsisterait encore.

Il en est de la Convention comme de la Constituante. A l'école de Montesquieu succéda, dans la Convention, l'école de Rousseau. Les disciples de Rousseau dirent anathème aux disciples de Montesquieu ; ils montrèrent toute l'horreur que leur inspiraient les modèles vantés par ce Montesquieu ; ils brisèrent ces modèles ; ils mirent à néant l'œuvre bâtarde de la Constituante; ils ne la laissèrent pas vivre un jour ; ils réduisirent toutes les méditations des grands esprits de cette Constituante à avoir enfanté une feuille de papier couverte de quelques caractères. Mais que produisirent-ils à leur tour? Une feuille de papier couverte de quelques autres caractères. Leur science était celle de Rousseau, mais leur science n'était pas plus grande que celle de Rousseau. Est-il étonnant que la Constitution de 1793 n'ait pas été plus viable que ne l'avait été la Constitution de 1791 ? La Constituante ne dépassa pas Montesquieu, la Convention ne dépassa pas Rousseau. L'idée de Montesquieu avait produit un fantôme de Constitution en 91; l'idée de Rousseau ne produisit également qu'un fantôme de Constitution en 93. Le principe monarchique n'avait pas pu jouer dans la mauvaise machine construite par l'Assemblée Constituante; le principe de la souveraineté du peuple ne put pas jouer davantage dans la mauvaise machine construite par la Convention.

Pendant que ces alchimistes travaillaient ainsi empiriquement à réaliser, les uns le programme de Montesquieu, une monarchie modèle, les autres le programme de Rous-

seau, une république modèle, un homme pensait profondément au problème posé par la Révolution. Personne n'avait mieux lu que lui l'*Esprit des Lois* et le *Contrat Social,* et personne ne savait mieux l'immense lacune que laissent ces deux livres. Cet homme, c'est Sieyès, c'est l'auteur de la brochure : *Qu'est-ce que le Tiers-Etat*?

La destinée de Sieyès est la preuve la plus remarquable que l'on puisse donner de cette vérité, que la politique manque encore aujourd'hui d'un axiome fondamental sur lequel puisse se baser une Constitution. Sieyès médita longtemps sur cette œuvre de création qu'on appelle une Constitution; mais ce fut en vain, et il se vit frustré de l'espoir glorieux qu'il avait nourri de réaliser cette grande découverte. Il en eut une telle douleur, que, pendant les dernières années de sa vie, rien ne pouvait lui arracher une parole. Il ressemblait, disent ceux qui l'on connu, à ces ombres de l'enfer que Dante interroge vainement sur la cause de leur supplice. Son supplice, c'est qu'il n'avait pas trouvé le mot de la Révolution, puisque ni lui ni personne n'avait pu donner à cette Révolution une Constitution rationnelle.

Il avait devancé plus que tout autre cette Révolution, il avait contribué plus que tout autre à lui ouvrir la carrière : il la laissa d'abord, comme un coursier fougueux, s'élancer devant lui. Il savait bien que le peuple nouveau-né aurait besoin d'un édifice pour se loger. Il méditait sur la forme de cet édifice. La Révolution précipitait ses phases; il méditait toujours. Il laissa ainsi passer la Constituante, l'Assemblée Législative, la Convention : il n'avait que dédain pour ceux qui croyaient l'œuvre facile, et qui tranchaient le problème sans le résoudre.

Pendant que les disciples de Montesquieu élaboraient leur Constitution, Sieyès les regardait faire d'un air qui semblait leur dire : « Vous errez, et vous ne faites que du vieux! Il ne s'agit plus ni de monarchie ni d'aristocratie. Il s'agit d'organiser les trois pouvoirs sur une base démocratique, il s'agit aussi de les équilibrer. Votre monarchie mise en présence du peuple, sans intermédiaire, ne tiendra pas. Vous agissez sans principe. Vous n'entendez rien au grand œuvre qui s'appelle une Constitution. »

Et ensuite, quand ce fut le tour des disciples de Rous-

seau, il leur disait : « Où sont, dans votre Constitution, les trois pouvoirs? Je ne vois dans ce que vous faites qu'un pouvoir, la représentation du peuple. Quant à votre prétendu pouvoir exécutif, ce n'est pas un pouvoir; et votre pouvoir judiciaire n'en est pas un non plus. Vous n'êtes pas sortis de l'unité confuse. La souveraineté du peuple, c'est bien! mais cette souveraineté, il faudrait artistement l'organiser, et vous n'en savez rien faire. Car vous ne faites que la transporter, par délégation, dans les mains d'une assemblée, qui la mettra dans les mains d'une majorité, qui à son tour la remettra à quelques meneurs, peut-être à un seul. Ainsi vous laissez la nation entre la dictature et l'anarchie. Vous n'êtes pas plus forts en fait de Constitution, disciples de Rousseau, que les disciples de Montesquieu. Vous encore n'entendez rien au grand œuvre! »

Sieyès avait raison contre ces alchimistes qui voulaient faire de l'or sans principe : comme critique, il triomphait. Mais il était lui-même un alchimiste semblable aux autres. Car ou l'idée génératrice d'une Constitution adéquate à la Révolution française n'existe pas, ou cette idée réside dans les hautes régions de l'intelligence; elle ne saurait habiter ailleurs. Il est impossible en effet qu'une idée serve de principe à la politique, si elle ne peut en même temps commander à la morale, à la science, à toutes les sciences. En un mot, ce doit être une idée empruntée à la vie, à la loi de la vie; ou plutôt ce doit être la loi même de la vie. Car, pour qu'elle puisse donner ouverture à une conception politique de premier ordre, telle qu'une Constitution adéquate à la Révolution française, il faut qu'elle explique et la nature essentielle de la société, et l'histoire tout entière, qui est cette société réalisée : or comment le ferait-elle, si elle n'explique d'abord et fondamentalement la nature humaine? Mais si elle explique l'homme, le microcosme, comment ne s'appliquerait-elle pas à l'univers et au gouvernement de l'univers? Loin de restreindre le problème, il fallait donc l'étendre d'abord; et c'était dans la psychologie et la métaphysique qu'il fallait aller chercher ce principe générateur d'une bonne Constitution politique, si l'on voulait, comme faisait Sieyès, réduire le problème de la Révolution et de ses destinées à

une Constitution bien faite. Mais Sieyès aurait cru errer en marchant dans cette voie. Le dix-huitième siècle avait dédaigné la métaphysique, et s'était égaré en psychologie. Sieyès ne chercha donc pas le principe générateur de cette Constitution, objet de son désir, où il gît réellement; et, ne le cherchant pas là, il ne le trouva pas. Il travailla, comme ses collègues, dans une région basse où il ne put rien découvrir; et cet esprit inventeur s'épuisa dans des combinaisons peu lumineuses, mais qui révèlent pourtant le grand artiste politique. Elles le révèlent tellement, que, tout négatif qu'il ait été, Sieyès tiendra toujours une place éminente dans une histoire philosophique de la Révolution. Tandis que d'autres penseurs, tels que Robespierre, s'élançaient guidés par l'enthousiasme, et se croyaient le droit de transformer rapidement les hommes par la violence, afin d'arriver à une Constitution, Sieyès, qui s'était imaginé que tout reposait, au contraire, dans la confection préalable de cette Constitution, n'eut de violent que la pensée. Mais c'était la même œuvre: Robespierre et lui cherchèrent la pierre philosophale, chacun à leur manière; ils la cherchèrent tous deux vainement.

Enfin qu'arriva-t-il des longues méditations de Sieyès? Après qu'il eut vu passer et Mirabeau, et Danton, et Robespierre, il se hasarda. Il fit le 18 brumaire avec Bonaparte, et le lendemain il présenta à son complice l'œuvre si long-temps méditée. Il dut la présenter en tremblant; car, pour avoir tant attendu, il n'était pas plus sûr d'avoir trouvé la vérité.

Que fait Napoléon? Il se moque de Sieyès et de son œuvre; il trouve, et avec raison, cette œuvre obscure, compliquée; il prétend que la nation ne la comprendra pas. Mais, en homme habile, il aperçoit dans cette Constitution des idées qui lui conviennent. Comme un conquérant qu'il est, il met au pillage la Charte de Sieyès; il s'en empare, il la défigure; et en un instant il fabrique, pour son usage, une Constitution que la France adopte, jusqu'au moment où il plaira à Napoléon de la changer pour une autre. Ainsi disparut Sieyès derrière le jeune général qu'il avait choisi lui-même pour l'aider à constituer la France.

Tout ce travail ne servit donc qu'à produire la Constitu-

tion despotique de l'Empire. Que prouve cela, sinon que l'axiome fondamental de la science politique ou constituante n'existait pas avant Sieyès, et que Sieyès ne l'avait pas découvert. Sa Constitution, que nous connaissons, est un grimoire assez obscur. Certes, si la science politique eût existé à cette époque, Napoléon despote eût été impossible.

Napoléon fut possible, le despotisme fut possible; oui, le despotisme le plus absolu, un despotisme tel que l'Orient n'en a jamais connu de plus insensé, le despotisme du sabre fut possible après la Révolution, c'est-à-dire après tant de solennelles déclarations des droits naturels de l'homme et des droits du citoyen. Le trône de Bonaparte déifié succéda à l'échafaud de Louis XVI! Pourquoi cela, encore une fois, sinon parceque la science politique avait fait défaut?

De bonne foi, imagine-t-on que si l'art de constituer n'avait pas manqué toutes ses expériences, Napoléon eût pu arrêter ou plutôt annihiler, pour un temps qui dure encore aujourd'hui, la Révolution française? C'est la faiblesse de cette Révolution pour se constituer qui fit la force et la tyrannie de Bonaparte.

Au 18 brumaire, cette Révolution et celui qui devait la museler, comme on a osé dire, se trouvèrent en présence, dans la conférence qui eut lieu entre les deux hommes qui avaient fait ce 18 brumaire, Sieyès et Napoléon : l'un héritier de toute la science politique qui prépara la Révolution, légataire des penseurs du dix-huitième siècle, de l'Assemblée Constituante, de la Convention ; l'autre, sans aucune science, et si loin de participer à l'héritage de la France, qu'il était même étranger à cette France par sa naissance et par son éducation (1). Et pourtant Napoléon fut aisément le maître, et il força Sieyès à disparaître devant lui comme une ombre.

Voulez-vous un autre symbole? Considérez ce qui s'était passé la veille, le Corps législatif ignominieusement chassé de l'Orangerie de Versailles par quelques soldats!

Ainsi, la science ayant fait défaut, nous eûmes un soldat pour législateur.

---

(1) Ce n'est pas le Collège de Brienne qui a fait l'éducation de Bonaparte; c'est son pays, c'est la Corse.

Les grands guerriers sont des artistes. Dans la *République* de Platon, comme trop souvent dans l'histoire, les seuls artistes, ce sont les guerriers. En l'absence des hommes de la connaissance, qui avaient manqué à leur rôle, la France accepta pour la gouverner un artiste, un guerrier.

Il y a toujours de la vérité et de la profondeur dans les traits que la passion, même aveugle, inspire aux poètes. M. de Châteaubriand, en 1814, dans un pamphlet célèbre, appela Napoléon *un Corse;* et, avant lui, je ne sais quel personnage politique avait dit: « Nous avons pris pour »maître un de ces Corses dont les Romains ne voulaient pas »pour esclaves.» Ce nom de Corse résume en effet l'espèce de viol et d'attentat que Napoléon vint commettre sur la pensée et sur la liberté humaine.

Un Corse, c'est un homme qui tient plus de l'antiquité que des temps modernes; c'est un homme qui a participé, dans les générations lointaines, au régime grec et romain, mais qui, depuis que la civilisation a quitté le littoral de la Méditerranée pour l'intérieur de l'Europe, abandonné par cette civilisation, est resté aux confins qui séparent cette civilisation de la barbarie. Il n'a éprouvé aucune des phases de transformation que l'Europe a subies. Il se rappelle Alexandre et César, et il sait qu'il y a un pape à Rome; car après la Grèce, après l'empire romain, le Catholicisme a été encore assez grand pour venir jusqu'à lui. Mais là s'arrête sa science. Il ignore ce qui s'est fait en Europe depuis tant de siècles. Si donc la Providence le prend par la main, et le jette dans cette Europe au moment d'une grande commotion, il portera dans ses actions son ignorance native.

Tel fut Napoléon.

Il n'avait pas naturellement le sens des révolutions antérieures de l'Europe, il ne savait pas où ce monde européen s'achemine. Les luttes de l'esprit humain, dans cette Europe, ne l'avaient jamais profondément occupé. Demandez à un homme né au centre de cette Europe ce qu'il y a de plus remarquable dans l'histoire européenne ; il vous parlera de la lutte du monde laïque contre la papauté, et de la lutte de la démocratie contre la féodalité. Il vous parlera de la Renaissance, de la Réforme, de la Philosophie. Napoléon n'était pas né dans cette atmosphère. L'esprit de la Réforme et de la Philosophie n'avait pas entouré son ber-

ceau. Il ne marchait pas naturellement avec ce grand fleuve de l'esprit humain qui coule en Europe vers des destinées encore inconnues, mais certaines.

Ceux qui ont étudié Napoléon dans les monuments qui nous restent de sa jeunesse, savent quelle profonde ignorance forma autour de lui comme une ombre protectrice qui lui permit d'être ce qu'il fut. Car cet ignorant, qui vint se jeter en travers de tout le mouvement de l'esprit humain en Europe, avait à un haut degré ce qui avait fini par manquer aux vrais représentants de l'esprit européen, la foi. Oh! quelques années auparavant, il n'aurait pas réussi. Sa foi ignorante n'aurait pu supporter la lutte contre des hommes de foi comme lui, mais qu'animait l'esprit des vraies destinées de l'Europe. Devant Robespierre, devant Saint-Just, et même devant Danton et devant Mirabeau, Napoléon se serait éclipsé, comme Sieyès s'éclipsa devant lui. Mais, à la fin, il se trouva seul de croyant au milieu de tous ces hommes qui avaient traversé la Révolution, et qui ne croyaient plus à rien, parce qu'attendant de cette Révolution une Constitution en rapport avec elle et avec les causes qui l'avaient engendrée, ils avaient vu ce résultat radicalement manqué. De là vint sa force, sa grandeur, sa supériorité, sa puissance. De là vint cette audace de se faire maître, roi, empereur, législateur, non seulement de la France, mais de l'Europe entière.

Quand l'Assemblée Constituante ou la Convention pensaient à une Constitution, tout l'esprit des temps modernes s'agitait dans les entrailles de ces assemblées. Montesquieu et Rousseau se trouvaient là en présence; et derrière eux toute l'histoire, les monarchies, les républiques, les religions, les philosophies. Mais puisque rien de solide n'était sorti de ces débats, il pouvait bien venir un rêveur qui, étranger à l'Europe moderne et à son histoire, penserait par lui-même et agirait tout seul.

Il vint, ce rêveur qui croyait à la gloire d'Alexandre, à celle de César, aux héros de Plutarque, mais pour qui toutes les gloires modernes de l'esprit humain étaient restées dans l'ombre. Il vint défendre contre l'étranger, consolider en Europe et populariser hors de la France les résultats généraux de la Révolution française. Mais quant à constituer cette Révolution, son ignorance dans cette œuvre n'eut d'é-

gale que son audace. Sous ce rapport l'esprit humain recula par lui jusqu'à la barbarie.

Il faut convenir néanmoins que la transition de la Révolution à Napoléon avait été faite avant lui ; ce n'est pas lui qui l'a faite : cela eût été au-dessus des forces d'un homme. Par son impuissance à s'organiser, la Révolution, je le répète, fraya la voie qui conduisit Napoléon à la fouler aux pieds. D'un côté l'école de Montesquieu n'avait jamais eu pour idéal qu'une monarchie ou une aristocratie : il est vrai que cette école voulait concilier la liberté, et même un peu d'égalité, avec cette forme de gouvernement ; mais elle n'avait pas pu résoudre ce problème. D'autre part, l'école de Rousseau et de Mably avait patronisé les républiques antiques ; mais elle n'avait pas pu découvrir le gouvernement républicain ; elle avait bien restauré le principe de la souveraineté populaire, mais elle n'avait pas su l'organiser, et n'en avait tiré en fait comme en théorie qu'une dictature ou une anarchie. Ainsi monarchie, aristocratie, dictature, anarchie, voilà les quatre mots qui surnageaient sur la France, quand Napoléon aperçut dans le ciel ce qu'il appelait son étoile.

Il prit l'un de ces quatre mots pour le mal absolu, et il s'arrangea des trois autres. Il enchaîna, comme on dit, l'anarchie, et se fit monarque, dictateur, et chef d'une aristocratie nouvelle. Il dit plus haut que Louis XIV : L'Etat, c'est moi. Il appela sa famille une dynastie. Il rétablit la féodalité ; il renouvela la noblesse ; il restaura le Catholicisme. Et c'est ainsi qu'avec le plagiat du passé, il crut résoudre le problème d'une législation à donner au monde émancipé. Mais pourquoi tant de grands esprits, nés au sein de l'ère moderne et nourris par elle, n'avaient-ils pu le résoudre ?

Il est important, toutefois, de bien constater le résultat auquel la France arriva, lorsque, se dégoûtant des principes, elle confia témérairement son sort à un dictateur.

Dans la Constitution inventée par Bonaparte, resta-t-il un seul trait de l'idéal de la Révolution ? Napoléon, on l'a dit cent fois, traita la Révolution comme Néron traita sa mère, et les désastres qui marquèrent la fin de son règne furent sans doute la peine de son parricide.

Des générations abusées ont applaudi à ce mot de Napoléon : « Je n'aime pas les idéologues. » On peut voir

aujourd'hui où cette haine de la pensée nous a conduits.

Napoléon, par son plagiat du passé, avait creusé un abîme sous son trône. Au législateur de par Marengo, Iéna, Austerlitz, succéda le législateur de par Waterloo.

Nouvelle preuve de l'ignorance qui règne encore en matière de législation générale et de politique constituante : la France est obligée de s'en remettre à Louis XVIII du soin de ses destinées!

Celui-là, certes, ne fut ni un homme de connaissance, ni un homme de sentiment; ce n'était ni un savant, ni un artiste; il n'avait pour lui ni le prestige de l'éloquence, ni celui des exploits guerriers. Qu'était-il donc? c'était un prince.

Puisqu'il fut prince et que c'est là son titre, je n'en dirai rien. Au surplus ce prince est bien connu. Au bout de tous les éloges que ses courtisans ont pu faire de lui, on trouve cette épitaphe : Ce fut un homme d'esprit. Mais par un homme d'esprit, ils entendent un égoïste hypocrite et rusé, occupé de tirer parti du présent, sans se soucier de la France.

Mais, encore une fois, qu'importe son ignobilité! qu'importent les hommes! Ce que nous constatons, c'est que les hommes et leurs défauts n'ont eu tant d'empire que par l'absence des principes.

C'est l'absence d'une véritable science politique qui a permis les folies et les malheurs de Napoléon. C'est la même cause qui a donné Louis XVIII pour législateur à la France.

M. de Châteaubriand a appelé la Charte réformée de 1830 « une Constitution bâclée, en trois coups de rabot, » dans une arrière-boutique. » La mauvaise contrefaçon de la Constitution d'Angleterre que l'émigré Louis XVIII nous rapporta de son exil fut bâclée sans beaucoup plus de façon. Il est vrai que ce fut dans un manoir féodal.

Voici donc, sous le rapport de l'idée, toute l'histoire politique de la France depuis cinquante ans.

Au début, la pensée de Montesquieu et celle de Rousseau : c'est-à-dire, d'un côté, la monarchie de Louis XIV et l'aristocratie anglaise; de l'autre, le souvenir des républiques de l'antiquité et un vague pressentiment d'avenir.

Après cela, quoi?

L'Assemblée Constituante et la Convention; c'est-à-dire encore Montesquieu et Rousseau.

Après cela, quoi?

Napoléon, c'est-à-dire le despotisme.

Après cela, quoi?

Louis XVIII, c'est-à-dire de nouveau la monarchie de Louis XIV et l'aristocratie anglaise combinées dans un obscur galimatias.

Et ensuite?

Je ne sais quoi qui n'a pas de nom, ou qui n'en a pas d'autre qu'anarchie.

Et toujours depuis cinquante ans trois partis inextinguibles, aujourd'hui harassés, désillusionnés, et défaillants, tous les trois : le parti de l'ancienne monarchie française, ou les royalistes ; le parti de l'aristocratie anglaise, ou les Girondins ; et le parti de la république.

Nous avons tourné depuis cinquante ans dans un cercle fermé.

VOILA ce que nous écrivions, il y a cinq ans. Aujourd'hui nous disons :

Il faut sortir de ce *cercle fermé* dans lequel on tourne depuis un demi-siècle; et il est possible d'en sortir.

La SCIENCE EST TROUVÉE.

Oui, comme Archimède, nous osons dire : *La solution du problème est trouvée.*

On vient de voir que nous écrivions, il y a cinq ans : « J'appelle »science politique une science véritable, fondée sur la nature des »choses, c'est-à-dire *sur la nature de l'homme.* Cette science »n'existe pas. Son principe n'existe pas, ou du moins n'est pas en»core clairement révélé aux intelligences. »

Aujourd'hui nous osons dire : Cette science existe; son principe nous est connu; et nous ne demandons, pour le révéler clairement aux intelligences, qu'un peu de liberté et un peu de cette attention que provoque la sympathie.

On vient de voir que nous écrivions il y a cinq ans, en parlant de Sieyès :

« Ou l'idée génératrice d'une Constitution adéquate à la Révo»lution française n'existe pas, ou cette idée réside *dans les hautes »régions de l'intelligence;* elle ne saurait habiter ailleurs. Il est »impossible en effet qu'une idée serve de principe à la politique, si »elle ne peut en même temps commander à la morale, à la science, »à toutes les sciences. En un mot, ce doit être une idée empruntée »à la vie, à la loi de la vie; ou plutôt ce doit être la loi même de la

»vie. Car, pour qu'elle puisse donner ouverture à une conception »politique de premier ordre, telle qu'une Constitution adéquate à »la Révolution française, il faut qu'elle explique et la nature essen»tielle de la société, et l'histoire tout entière, qui est cette société »réalisée : or, comment le ferait-elle, si elle n'explique d'abord et »fondamentalement la nature humaine? Mais si elle explique »l'homme, le microcosme, comment ne s'appliquerait-elle pas à »l'univers et au gouvernement de l'univers? Loin de restreindre le »problème, il fallait donc l'étendre d'abord; et c'était dans la psy»chologie et la métaphysique qu'il fallait aller chercher ce principe »générateur d'une bonne Constitution politique, si l'on voulait, »comme faisait Sieyès, réduire le problème de la Révolution et de »ses destinées à une Constitution bien faite. »

Aujourd'hui nous disons: En effet, l'idée génératrice d'une Constitution adéquate à la Révolution française existait dans les hautes régions de l'intelligence; et nous l'y avons cherchée, et nous l'y avons découverte. Oui, nous avons trouvé une idée qui à la fois commande à la morale et à la politique; et c'est dans la psychologie, c'est dans la métaphysique que nous l'avons trouvée. Et cette idée, nous en avons l'intime conviction, est la clé de toutes les sciences; et c'est elle qui donnera la synthèse universelle et l'encyclopédie; car c'est une idée empruntée à la vie, ou plutôt c'est la loi même de la vie. Et nous ne demandons, encore une fois, pour la révéler clairement aux intelligences, qu'un peu de liberté et un peu d'attention de la part des hommes.

Quant au premier point, la liberté, il semble que nous devons y compter; car nous avons pris à cet égard nos avances. Il y a vingt ans, nous eûmes l'honneur d'être associé à M. Guizot, à M. Duchâtel, et à tous ceux qui avec eux gouvernent aujourd'hui notre pays, dans la rédaction d'un journal qui avait pour devise : LIBERTÉ DES SECTES. Alors quand le pouvoir mal inspiré essayait de porter atteinte à cette liberté, il nous arrivait d'écrire :

« Les hommes emportés ou aveugles qui ont voulu tenter l'op»pression de la pensée doivent sentir qu'aujourd'hui c'est tenter »l'impossible : il ne leur reste qu'à se résigner et à lutter de ver»tus, de talents, et de constance, contre les opinions qui les »blessent. *Le prosélytisme de la persuasion, voilà la loi à la»quelle il faut que tous les partis se soumettent.* Si un corps de »prêtres, si les adhérents de la Congrégation, croient réellement pos»séder la vérité, *qu'ils la prêchent, qu'ils la propagent par les asso»ciations publiques et avouées, par les livres, par la discipline.* »Quoi qu'on en ait dit officiellement, l'homme préfère la vérité à l'er»reur, le bien au mal, et il se rangera toujours du côté du bien et »de la vérité. Que si enfin le siècle, par délire ou perversité, repous»sait les doctrines qui doivent, dit-on, faire son salut; si ce qui a »dominé le monde ne peut plus le dominer, c'est encore un devoir

»pour le croyant sincère de n'en appeler qu'à l'avenir et à la pro»vidence, et de ne pas ajouter au désordre des intelligences par »des désordres politiques et des débats sanglants. Car c'est là que »doit, en dernier résultat, aboutir au dix-neuvième siècle tout »essai de domination de la pensée de quelques-uns sur la pensée »de tous. La majorité des citoyens doit aussi comprendre que, »quelques erreurs qu'on lui propose, le droit de proposition ap»partient à tous. Son droit à elle, c'est de rejeter après informa»tion ; son devoir, c'est de ne jamais se soumettre sans conviction. »Que chacun, d'ailleurs, ait le courage de son opinion, que l'on »ne voie point des libéraux et des incrédules de cœur afficher des »croyances d'apparat, qui dans leur bouche sont un mensonge; et »bientôt la vérité se fera jour, et l'erreur s'évanouira, sans qu'il y »ait ni violences ni réactions à redouter. » (LE GLOBE, numéro du 19 avril 1827.)

Nous écrivions cela, et M. Duchâtel et M. Guizot le signaient avec nous. Pendant cinq ans, de 1825 à 1830, nous exprimâmes constamment dans ce journal ce principe de liberté; le *Globe* n'eut point de caractère plus saillant, de doctrine plus avancée.

Or ce qui était vrai alors de la situation de l'esprit humain et de la nécessité des sectes l'est encore aujourd'hui. *La vérité est au concours!* telle était alors notre devise; et, fidèle encore à cette devise, mais plus riche qu'il y a vingt ans, non d'aucune richesse matérielle, mais de la plus grande des richesses, une DOCTRINE, nous demandons le *concours;* nous demandons la liberté. Et puisque nous avons pour ministres et pour gouvernants ceux qui ont formulé avec nous, pendant cinq ans consécutifs, à la face du pays, cette politique de la liberté de penser, de la liberté d'écrire, de la liberté des écoles, de la liberté des sectes, de la liberté des cultes, notre demande à cet égard ne saurait être vaine.

Quant à de la sympathie, nous y avons droit également. Nous n'apportons point la guerre, mais la paix; car nous apportons l'ORDRE. La science que nous avons trouvée est la science de l'organisation : nous apportons la *solution pacifique du problème du prolétariat.* Nous apportons un *dogme* qui répond à toutes les questions de la philosophie, un principe d'*organisation* qui satisfait à toutes les demandes de la politique, un principe de *subsistance* qui réfute toutes les allégations homicides des faux systèmes qui ont usurpé le titre d'économie politique. Ce n'est au nom d'aucun intérêt privé, d'aucun parti, que nous prenons la parole; c'est dans l'intérêt de tous, et nous n'avons d'autre guide que l'amour de l'Humanité. A tout homme donc qui nous refuserait un peu de cette attention sympathique dont nous avons besoin, nous pourrions dire : Ce n'est pas à nous seulement que vous faites du mal, c'est à vous-même; car votre cause est la nôtre, et le problème que nous avons résolu vous concerne : *Vestra res agitur.*

Nous adressant plus particulièrement à ceux qui ont suivi nos travaux dans cette *Revue* (1), nous leur dirons : Nous demandons votre appui pour le journal hebdomadaire où les principes émis dans la *Revue* sous une forme plus particulièrement philosophique sont appliqués au cours des évènements et vulgarisés par cette application même. L'*Eclaireur* et la *Revue Sociale* sont la même œuvre sous deux aspects différents. L'*Eclaireur* est le journal politique de la Doctrine dont la *Revue Sociale* est l'organe philosophique. Que ceux donc qui croient à l'utilité de nos travaux nous aident, par des abonnements à l'*Eclaireur*, à soutenir une publication indispensable au progrès de notre Doctrine, au point où elle est arrivée.

Celui qui porte ici la parole dit un jour à Saint-Simon : « Vous »voyez bien que ceux dont vous voulez faire triompher les efforts »ne vous comprennent point, et s'intéressent peu à vos publica»tions ! » Il nous répondit : « J'irai, s'il le faut, me placer sur le »Pont-Neuf, avec un écriteau sur la poitrine, indiquant ce que »j'ai fait et ce que je veux faire... » Nous nous rappelâmes Bélisaire.

Disciple de Saint-Simon, imitateur de son désintéressement, en possession de la vérité dont il nous a ouvert la voie, et nous aussi nous osons dire aux hommes nos frères : *Date obolum Belisario!*

PIERRE LEROUX.

---

(1) Ce *Prospectus* a paru d'abord dans la *Revue Sociale*, et était destiné à recommander la lecture de l'*Eclaireur*. (Voyez aux *Annonces*.)

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR QUI PARAITRONT SUCCESSIVEMENT DANS LE MÊME FORMAT.

DE LA DOCTRINE DE LA PERFECTIBILITÉ ET DU PROGRÈS CONTINU. Nouvelle édition. 2 vol.

ESSAIS DE PSYCHOLOGIE, contenant la vraie définition de l'homme. Nouvelle édition. 2 vol.

RÉFUTATION DE L'ÉCLECTISME, où se trouve exposée la vraie définition de la philosophie, et où l'on explique le sens, la suite et l'enchaînement des divers philosophes depuis Descartes. Nouvelle édition, augmentée de la polémique sur la *mutilation d'un écrit posthume de Théodore Jouffroy*, et d'autres pièces. 2 vol.

DE L'ÉGALITÉ, Essai historique, ou se trouve exposée la vraie définition du droit, et où l'on explique le progrès successif du genre humain vers l'égalité depuis les anciens jusqu'à nous. Nouvelle édition. 2 vol.

RÉFUTATION DE MALTHUS ET DES ÉCONOMISTES. Nouvelle édition. 2 vol.

DE LA PLOUTOCRATIE, ou du gouvernement des riches. Nouvelle édition. 1 vol.

DU CHRISTIANISME. Nouvelle édition. 2 vol.

DE L'ORIGINE DÉMOCRATIQUE DU CHRISTIANISME, ou des Conciles. Nouvelle édition. 1 vol.

LE CARROSSE DE M. AGUADO, Fragment. 1 vol.

PÉTRARQUE, OU DE L'AMOUR. 1 vol.

DE L'HUMANITÉ,

DE SON PRINCIPE ET DE SON AVENIR,

OU SE TROUVE EXPOSÉE

la vraie définition de la Religion,

ET OU L'ON EXPLIQUE LE SENS, LA SUITE ET L'ENCHAINEMENT

DU MOSAISME ET DU CHRISTIANISME.

PAR

PIERRE LEROUX.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

LIVRE QUATRIÈME.

Solidarité mutuelle des hommes.

Chap. I. Ce qu'il faut entendre aujourd'hui par charité, c'est la solidarité mutuelle des hommes. — II. Triple imperfection de la charité du Christianisme. — III. Vraie formule de la charité ou de la solidarité mutuelle. — IV. Conséquences de l'imperfection de la charité du Christianisme. — V. Le précepte du Christianisme était contradictoire et n'était pas organisable. — VI. La solidarité seule est organisable.

LIVRE CINQUIÈME.

La solidarité des hommes est éternelle.

Chap. I. Faux dualisme du ciel et de la terre. Pourquoi la terre a été abandonnée à l'égoïsme, à la corruption, au mal. — II. La terre n'est pas hors du ciel. — III. Nous n'abaissons pas nos regards pour les tourner vers la terre. — IV. Dieu et la créature. — V. Pourquoi les hommes se préoccupent d'une façon si étrange de la vie future et de ce qu'ils nomment l'autre monde. — VI. La vie future ne diffère pas en essence de la vie présente. — VII. — Immortalité de notre être. — VIII. De l'être abstrait ou universel Humanité. Harmonie et identité de l'Humanité et de l'homme. — IX. Vivre, c'est en essence avoir l'Humanité pour objet. — X. Identité en Dieu de l'Humanité et de l'homme. — XI. La vie future de l'homme est liée au perfectionnement de l'Humanité. — XII. Nous sommes non seulement les fils et la postérité de ceux qui ont déjà vécu, mais au fond et réellement ces générations antérieures elles-mêmes. — XIII. Réponse à l'objection tirée de l'absence de mémoire. — XIV. Suite. Perpétuité des individus au sein de l'espèce. — XV. Suite. L'innéité et des conditions nouvelles d'existence remplacent la mémoire.

Tradition.

De la tradition relativement à la vie future.

Chap. I. L'idée des anciens sur la vie future a été universellement que l'homme renaissait dans l'Humanité. — II. Preuve par Virgile. — III. Preuve par Platon. — IV. Preuve par Pythagore. — V. Preuve par Apollonius de Thyane. — VI. Preuve par Moïse. — VII. Suite. Explication du mythe d'Adam. — VIII. Preuve par Jésus. Origines du Christianisme.

Epilogue.

DEUXIÈME ÉDITION. — DEUX VOLUMES in-8°, formant ensemble 800 pages. — Prix : 10 francs.

A PARIS, chez **PERROTIN**, libraire-éditeur, rue Fontaine-Molière, 41. — **GUSTAVE SANDRÉ**, libraire, rue Percée-Saint-André-des-Arts, 11.

(Janvier 1848.)

BOUSSAC, IMPRIMERIE DE PIERRE LEROUX.





